

ENDURO

REGLEMENT PARTICULIER 2024 ENDURANCE TOUT-TERRAIN



MOTO-CLUB : MOTO CLUB VALINCO

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

ORGANISATEUR TECHNIQUE :

N° D'ÉPREUVE FFM :

DATE :

LIEU :

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331 -30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course Licence :

Président du Jury ou Arbitre* Licence :

Membre du Jury Licence :

Membre du Jury Licence :

Commissaire technique responsable - Licence :

Responsable du chronométrage Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	DESCRIPTION
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes
.....	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage de pilotes

Pilotes de moins de 13 ans : un temps de repos au moins égal au temps de roulage sera observé entre chaque relais.

Pilotes de 13 ans et plus : un temps de repos au moins égal à la moitié du temps de roulage sera observé entre chaque relais.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Laurent WALCZAK (médecin urgentiste) - Licence OML n° 163256**
 Nombre de secouristes **6** Nombre d'ambulance(s) **2**
 Hôpital le plus proche **Sartene (2A)** Temps de trajet (en min) **25**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès : **Valle Martinacce (usine EDF)** Caractéristiques :
 Nom du site **Valle Martinacce (usine EDF)** Longueur du circuit **5500 m**
 Adresse **OLMICCIA (2A)** Largeur minimum de la piste **3 m**
 Nombre d'OCP* **14**
 *Officiels Commissaires de Piste

DIFFICULTÉS ACCEPTÉES :

relief naturel du terrain
obstacles type motocross*
difficultés artificielles (rondin de bois, rocher etc.)

* en nombre retreint et facilement contournables

CAPACITÉ MOTO : 150
(maximum 30 par km)

CAPACITÉ QUAD : 0
(maximum 30 par km)



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 2.....

MOTO CLUB VALINCO
Vigna Maggiore - 20113 OLMETO
Tél. 06 17 29 57 22
Association n° W2A4000614

VISA DE LA LIGUE

DATE: 29/05/2024

LMRC
Ligue Motocycliste Régionale Corse

VISA DE LA FFM

DATE: 29/05/2024
NUMÉRO: 24/0591

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ENDURO

ENDURANCE TT

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB:
DATE: 22 septembre 2024
LIEU: Valle Martinacce 20112 OLMICCIA



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DUREE
07h30	09h30	Contrôles administratifs	Toutes	
07h30	09h30	Contrôles techniques	Toutes	
09h00	09h30	Démonstration <input type="checkbox"/>	50 et 65 cm3 uniquement	30 mn
09h40	09h50	Briefing pilotes <input type="checkbox"/>	Toutes	
09h50	10h00	Réunion du Jury <input type="checkbox"/>		
10h00	10h30	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	Toutes	30 mn
10h45	11h45	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Toutes sauf électrique	01h00
11h45	13h00	Repas <input type="checkbox"/>		
13h15	16h15	Course <input type="checkbox"/>	Solo + Equipage	03h00
15h15	16h15	Course <input type="checkbox"/>	Junior + Electrique	01h00
16h45	17h00	Réunion du Jury <input type="checkbox"/>		
17h00		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		
18h00		Fin <input type="checkbox"/>		